



Tarification

Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 17h00 en continu,
à l'exception du mercredi où l'ouverture est de 8h00 à 12h00.

	8h00 - 12h00	8h00 – 17h.00	12h00 – 17h.00	H1-H2/ midi uniquement
1 fois par semaine	160.-	405.-	245.-	100.-
2 fois par semaine	320.-	810.-	490.-	200.-
3 fois par semaine	480.-	1215.-	735.-	300.-
4 fois par semaine	640.-	1620.-	980.-	400.-
5 fois par semaine (avec le mercredi matin)	800.-			

Les frais d'inscription par année scolaire sont de 70 CHF par enfant et de 105 CHF pour une fratrie. Pour le dépannage, le tarif est de 40 CHF pour la matinée, 100 CHF pour une journée entière, et 60 CHF pour le midi et l'après-midi.

La facturation des 38 semaines scolaires est étalée sur 10 mensualités égales pour simplifier la gestion financière des familles et assurer un flux de trésorerie régulier pour l'institution. Cette méthode rend les coûts prévisibles et gérables, facilitant la budgétisation en évitant les gros paiements ponctuels et permettant une meilleure planification budgétaire pour tous.

Vous recevrez une facture annuelle en juillet et devrez initier par vous-même le paiement en 10 mensualités à la fin de chaque mois pour le mois suivant. (de fin août à fin mai). Merci de privilégier le virement bancaire pour éviter des frais supplémentaires, mais si vous payez par voie postale, ajoutez 4 CHF à chaque mensualité pour les frais postaux.

**Banque Raiffeisen Morges Venoge // 1025 St-Sulpice VD
CH74 8080 8003 9474 2706 1 // Compte numéro 10-1933-9
Association Charly Chat Geneviève Rey Chemin de Cornu 7 1113 St-Saphorin-sur -Morges**



Avec le soutien de la
 Loterie Romande

Conditions générales

Charly Chat est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, sauf le mercredi où les horaires sont de 8h00 à 12h00. L'établissement fonctionne **uniquement pendant les 38 semaines de l'année scolaire** et est fermé lors des jours fériés officiels, y compris le vendredi de l'Ascension.

La garderie accueille des enfants dès l'âge de 24 mois. Toutefois, une intégration peut être envisagée pour des enfants plus jeunes, après une évaluation préalable. La décision d'accepter un enfant de moins de 24 mois relève exclusivement de la direction, qui se réserve le droit d'examiner chaque demande au cas par cas, en fonction des besoins spécifiques de l'enfant et des capacités de la structure. Charly Chat propose également une prise en charge parascolaire (1-2P) le midi et l'après-midi, ainsi que le mercredi matin, pour les élèves résidant dans la commune d'Echichens et bénéficiant du transport scolaire. Un membre de Charly Chat veillera à réceptionner les enfants arrivant avec le bus scolaire pour l'accueil de midi et à les accompagner pour le départ à l'école.

Les jours non fréquentés en raison de vacances prises hors des périodes de fermeture officielle ou pendant les jours fériés ne feront l'objet d'aucun remboursement, compensation ou réduction sur la facturation mensuelle, quelle qu'en soit la raison. Cette règle s'applique également en cas de maladie. Nous vous remercions de notifier les absences de votre enfant dès que possible pour nous permettre d'organiser au mieux notre accueil. Les enfants fébriles ou souffrant de maladies contagieuses ne seront pas admis, pour le bien-être de tous; merci également de nous informer de toute allergie. En cas de malaise ou d'accident, une communication efficace avec les parents est essentielle, et nous pourrions vous demander de venir récupérer votre enfant rapidement. Dans des situations urgentes, vous nous autorisez à faire appel au service d'urgence (144) pour garantir une intervention rapide et sécurisée, les frais engendrés par le transport et l'intervention médicale restant à votre charge.

Inscription :

Les inscriptions sont prises en compte dès réception du bulletin rempli et signé, selon les priorités suivantes : 1. Enfants déjà inscrits l'année précédente à Charly Chat / 2. Fratrie des enfants inscrits /3. Enfants inscrits à la journée complète /4. Enfants domiciliés dans la commune d'Echichens

Suite à la soumission de votre formulaire d'inscription, vous recevrez un courriel de confirmation. Un rendez-vous sera programmé avec la direction pour organiser la visite de la structure. Par la suite, un contrat vous sera transmis, lequel devra être retourné dûment signé dans les plus brefs délais, faute de quoi la place pourra être attribuée à un autre enfant. Le bulletin d'inscription ainsi que les frais d'inscription doivent être renouvelés chaque année.

Résiliation :

Lors de la signature du contrat, vous vous engagez, sans exception, à régler les trois premières mensualités et les frais d'inscription. Ainsi, si vous signez en mars 2025 pour la rentrée scolaire d'août 2025, vous serez tenu de payer les trois premiers mois d'écolage dès le début de l'année scolaire. Par ailleurs, toute demande de résiliation complète concernant cette rentrée doit être formulée par écrit avec un préavis d'au moins trois mois, période durant laquelle ces trois mensualités resteront dues. En cas de réduction de la fréquentation, une demande écrite accompagnée d'un préavis d'au moins deux mois vous engage au règlement des deux premières mensualités de cette période. Cette règle est essentielle pour notre structure, qui est de taille réduite. Elle nous permet de compter sur l'engagement ferme de chaque client afin de garantir une gestion efficace et la qualité continue de nos services.

Préparatifs Essentiels pour les activités extérieures:

Il est important que votre enfant soit correctement habillé pour faire face à toutes les conditions météorologiques, car nous organisons quotidiennement des sorties en extérieur quelque soit l'habillement de votre enfant.

Par temps de pluie, assurez-vous que votre enfant dispose d'un équipement adapté soit un pantalon et veste de pluie ainsi que des chaussures perméables. De même, en cas de neige, une tenue appropriée est indispensable pour garantir sa participation aux activités extérieures dans le froid.

Lors de journées ensoleillées, il est essentiel que votre enfant soit muni d'une casquette, de lunettes de soleil et de crème solaire afin de le protéger efficacement contre les rayons UV. Nous vous recommandons également d'inclure un tube de crème solaire dans son sac, afin de pouvoir réappliquer la protection au besoin tout au long de la journée.

Enfin, nous préconisons le port de vêtements résistants et peu susceptibles de s'abîmer, ainsi que de chaussures pratiques et faciles à enfiler, pour assurer le confort de votre enfant durant toutes nos activités. Pour les enfants qui ne sont pas encore totalement autonomes en matière d'hygiène, il est conseillé de prévoir un ensemble de vêtements de rechange dans leur sac à dos afin de parer à tout incident éventuel.

Doudou et Cie :

Charly Chat dispose d'une large gamme de jeux et d'activités, rendant inutile l'apport de jouets personnels tels que des poupées ou autres jeux par les enfants. Dans le cas où des objets personnels sont apportés, Charly Chat décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de perte de ces derniers. Les doudous et tétines sont, bien entendu, permis, mais il est recommandé de conserver le doudou dans le sac et l'usage de la tétine est limité aux moments de sieste ou lors de périodes calmes sur le canapé pour minimiser les risques d'accidents. Il est important de noter que l'équipe éducative ne prend pas en charge la responsabilité des objets de valeur tels que les boucles d'oreilles, colliers ou autre bijoux. En outre, toute perte ou détérioration de bijoux de valeur ou non, ne donnera lieu à aucun remboursement.

St-Saphorin-Sur-Morges, février 2025